

ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE

29/30 NOVEMBRE 2017

PARCS NATURELS REGIONAUX (PNR)

Projet de charte du PNR de l'AUBRAC

Reconduction de charte

Rapport n° 1040

Intervention de Patrice VOIR

Pour le groupe « l'Humain D'Abord - PCF - Front de Gauche »

J'ai eu l'occasion hier lors de l'examen notre amendement visant à renforcer l'engagement de notre région auprès des PNR de faire référence au rapport d'évaluation de la CDC.

Celui-ci souligne, l'attractivité économique, touristique, culturelle et environnementale que représente aujourd'hui les PNR en particulier sur les communes limitrophes à son périmètre géographique.

Ce document souligne également combien les territoires concernés ont développé au fil du temps une véritable expertise reconnue en développant l'attractivité de leur commune, l'innovation au bénéfice de l'économie et des circuits courts mais aussi par le développement et la création de réseaux et de plateformes.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons toujours pas compris monsieur le vice-Président, le sort réservé, il y a un an au projet de création du parc du Haut Allier.

Mais, dont acte ! Ce rapport confirme si besoin en était la pertinence du soutien régionale dans ce domaine et nous ne vous ferons donc pas de procès de mauvaise intention.

Nous ne pouvons dans ce cadre que regretter que les propositions que nous vous avons fait dans le cadre des amendements budgétaires ait été repoussé en particulier ceux portant sur l'investissement que vous chérissez tant.

Nous voterons bien entendu positivement sur ce sujet comme nous l'avons toujours fait.

Je vous remercie

Patrice VOIR
Conseiller Régional - Isère